

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER

Arrêté du 20 septembre 2006 portant nomination au Conseil supérieur de la marine marchande

NOR : EQU0601733A

Par arrêté du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer en date du 20 septembre 2006, sont nommés au Conseil supérieur de la marine marchande, à compter de la date de publication du présent arrêté :

1° Au titre de l'État

Représentant le ministre chargé de la marine marchande et des ports maritimes

M. Pierre-Alain Roche, directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux.
M. Michel Aymeric, directeur des affaires maritimes.

Représentant le ministre chargé de l'économie et des finances

M. Jacques Batail, chef de la mission « ports autonomes, voies fluviales et armateurs » du contrôle général économique et financier.

M. Olivier Guillemot, adjoint au chef du bureau « transports et communications » de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes.

Représentant le ministre chargé des affaires étrangères

Mme Nicole Taillefer, sous-directrice de l'énergie, des transports et des infrastructures à la direction des affaires économiques et financières.

Représentant le ministre chargé de la défense

M. le contre-amiral Christian Sirdey, sous-chef d'état-major de la division « opérations » de l'état-major de la marine.

Représentant le ministre chargé de l'outre-mer

M. Jean Michel Abiven, chef du département des infrastructures, des transports, de l'environnement, de l'énergie et des télécommunications.

2° Au titre des organisations professionnelles

Représentant l'armement

M. Yves Perrin, président d'Armateurs de France.
Mme Anne Barthe, déléguée générale d'Armateurs de France.
M. Alain Wils, directeur général de la société CMA-CGM.
M. Philippe Louis Dreyfus, président de la société Louis Dreyfus Armateurs.
M. Eudes Riblier, président du directoire de la société SEAFRANCE.
M. Yves Rastoin, directeur général de la société Les Abeilles.

Représentant les ports autonomes, les ports d'intérêt national et les ports secondaires

M. Antoine Jourde, président de la commission maritime à la chambre de commerce et d'industrie de Sète-Frontignan-Mèze.

M. Michel Quimbert, président du conseil d'administration du Port autonome de Nantes - Saint-Nazaire et président de l'Union des Ports autonomes et des chambres de commerce et d'industrie maritimes (UPACCIM).

M. Gil Thémine, président du conseil d'administration du Port autonome de la Guadeloupe.

M. Bruno Vergobbi, délégué général de l'Union des ports autonomes et des chambres de commerce et d'industrie maritimes (UPACCIM).

Représentant les industries de manutention

M. Christian Paschetta, président de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM).

M. Michel Guillaumin, trésorier de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) et directeur de la société SDV-OPE.

3° Au titre des organisations syndicales représentatives de la marine marchande et du personnel portuaire

M. Didier Cappelle, secrétaire général de l'union fédérale maritime CFDT pour le personnel de la marine marchande.

M. Jean-Marie Le Gaffric, représentant l'union fédérale maritime CFDT pour le personnel de la marine marchande.

M. Patrick Retourne, représentant l'union fédérale maritime CFDT pour le personnel portuaire.

M. Jean-Marc Brocco, représentant le Syndicat national de l'encadrement des personnels sédentaires des compagnies de navigation CFE-CGC.

M. Raymond Verrieux, représentant le Syndicat national des cadres navigants de la marine marchande CFE-CGC.

M. Jérôme Daydou, représentant le Syndicat national des personnels navigants et sédentaires CFTC.

M. Alain Merlet, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats maritimes CGT.

M. Charles Narelli, secrétaire général de la fédération des officiers de la marine marchande UGICT-CGT.

M. Daniel Lefebvre, secrétaire général de la Fédération nationale des ports et docks CGT.

M. Tony Hautbois, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des ports et docks CGT.

M. Lilian Torres, représentant la fédération Force ouvrière de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services pour les personnels de la marine marchande.

M. Gérard Perron, représentant la fédération Force ouvrière de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services pour le personnel portuaire.

4° Au titre des personnalités qualifiées

M. Christian Buchet, membre de l'Académie de marine, expert maritime au CNRS, enseignant à l'Institut catholique de Paris et journaliste.

M. Denis Doute, directeur international de Fret SNCF.

M. Mathieu Duval, président du directoire de la société Lyon Terminal SA.

M. Charles Genibrel, président de la Fédération des associations de consignataires de navires et agents maritimes de France (FACAM).

M. Pierre Karsenti, président de la commission maritime de l'Association des utilisateurs de transport de fret.

M. Jean-Louis Le Yondre, vice-président de la Fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF).

M. Jacques Sauban, président de la Fédération française des pilotes maritimes (FFPM).

M. Jacques Trorial, président de l'Association pour le développement des ports français (ADPF).